

ARRETE DU MAIRE N°AG/AR-2023-7

PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE A MONSIEUR GEORGES ELNECAVE 3 EME ADJOINT AU MAIRE POUR DEPOT DE PLAINTE

Le Maire de CLERMONT L'HERAULT,

VU le Code général des collectivités territoriales, et particulièrement l'article L. 2122-18 qui autorise le Maire à déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs Adjoints et à des membres du Conseil Municipal, attribuant des fonctions spéciales au Maire,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 faisant état de l'élection du Maire et des 8 Adjoints et dressant l'ordre du tableau des Conseillers municipaux,

CONSIDERANT que pour la bonne marche des services municipaux et de l'administration communale, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soient déléguée aux Adjoints et aux Conseillers municipaux,

CONSIDERANT les faits de vol d'objets et d'argent constatés dans les équipements sportifs municipaux depuis le 1^{er} janvier 2022 ;

CONSIDERANT que pour la bonne marche des services municipaux et de l'administration communale, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soient déléguée aux Adjoints et aux Conseillers municipaux,

ARRETE

Article 1er:

Il est donné délégation de fonction à Monsieur Georges ELNECAVE, 3^{eme} Adjoint au Maire, sous ma surveillance et ma responsabilité pour le dépôt de plainte pour vol dans les installations municipales auprès de la gendarmerie.

ARTICLE 2:

La présente délégation prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 3:

Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordé ou la fin de fonction de Monsieur Georges ELNECAVE, 3^{eme} Adjoint au Maire.

ARTICLE 4:

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève.

Fait à Clermont l'Hérault, le 19 janvier 2023.

Le Maire,

Gérard BESSIERE